

FACE A LA CRISE SANITAIRE ET SOCIALE : SE PROTEGER ET FAIRE VALOIR SES DROITS !

Face aux nombreuses questions qui se posent dans cette période concernant les droits des salariés (chômage partiel, prise de congés, télétravail, rupture de contrat)... L'URIF CGT met en place un numéro Vert Gratuit pour tous les salarié.e.s des départements d'Île-de-France.

Ne restez pas isolés ! Contacter nous : **Numéro vert Urif CGT 08 05 38 48 22**

Notre région est durement touchée par le COVID-19. Depuis maintenant trois semaines la France est confinée sauf pour les salariés contraints de travailler à l'extérieur de leur domicile, soit parce que leurs activités sont essentielles, soit parce que la logique capitaliste place le profit avant la vie !

Face à l'ampleur de la catastrophe, il faut mettre en place des mesures priorisant la réduction des risques pour les salariés assurant leurs missions de services publics et leur travail essentiel pour tous.

L'URIF CGT réitère son exigence que seules les entreprises indispensables dans la période poursuivent leurs activités avec des mesures de protection stricte des travailleurs et travailleuses. Des exemples criants de manquement des employeurs à leurs devoirs de sécurité et de prévention en cette période de pandémie, vis-à-vis de leurs salarié.e.s. Pour exemple Amazon Brétigny, Fedex sur Roissy...

L'inspection du travail doit pouvoir pleinement jouer son rôle sans entrave dans cette période et assurer la protection des salariés.

Toute l'activité économique doit être tournée vers le combat contre le virus et le soutien au personnel soignant ainsi que celles et ceux qui assurent notre vie quotidienne.

L'URIF CGT exige que soit décrété un état de catastrophe sanitaire, sur le modèle des catastrophes naturelles, afin que les entreprises puissent avoir recours à leurs assurances et ainsi financer le salaire intégral des salariés.

Devant l'urgence sanitaire, L'URIF CGT, avec l'UD CGT de Paris, la FNTE CGT, l'Union Locale du 5ème arrondissement et l'US AP CGT demandent la réouverture d'urgence de l'hôpital militaire du Val de Grâce, avec la création immédiate de 344 lits et l'embauche immédiate de personnels médicaux.

L'URIF CGT exige des mesures immédiates destinées à fabriquer des stocks massifs de masques FFP 2, l'ouverture de lits de réanimation et de soins intensifs dans les hôpitaux, l'organisation du dépistage systématique comme c'est le cas dans d'autres pays.

Les EHPAD sont également « en première ligne » mais sont, comme c'était déjà le cas avant, les grands oubliés de la crise. Depuis quelques jours, nous avons enfin des chiffres partiels des décès en EHPAD : 2000 personnes âgées seraient mortes dans les EPHAD en France. Les personnels sont eux aussi en tension maximum. Nous exigeons la mise en place immédiate d'un plan d'urgence pour protéger les personnes âgées, les personnels dans les EPHAD et les aides à domicile.

Montreuil, le 6 avril 2020

Contact presse : 06.31.47.74.88